Le 1er Novembre 2021

L'association Domoun la Plaine

à

Monsieur le maire du Tampon

Objet : demande de réunion et rendez vous avec monsieur le maire

Référence : dossiers tyroliennes (présentation enquête préalable et son bilan)

Ces dossiers concernent l'installation de 10 tyroliennes (850 m et 950m) faisant partie du futur parc du volcan à Bourg Murat.

L'enquête préalable sur le dossier des 10 tyroliennes a eu lieu en juin2019 et le bilan a été présenté le 11 juillet 2019 : ces 2 dossiers sont assez vagues, posent questions, **et doivent entrainer la suspension du projet qui sera une catastrophe écologique , environnementale et économique.**

- Dossier de présentation : financement de cette opération

-Dans le dossier de présentation ainsi que dans le bilan, **le cout de cette opération est évalué à 2 047 063 euros** mais aucune précision sur les organismes financeurs n'est présentée.

-Dans le dossier bilan de l'enquête, nous ne trouvons pas de réponses précises concernant les financeurs.

Il en va de même du néant concernant le **cout de fonctionnement** de cette attraction payante.

Extrait du bilan : « Des éléments de réponses à la population par exemples sur le portage du projet, le mode de gestion, le coût d'exploitation, mais aussi sur les mesures de compensatoires par rapport à l'impact du projet sur l'environnement, **seront communiqués au public lors des prochaines étapes du projet. »**

2 ans et demi plus tard ces deux sujets demandent toujours des éclaircissements supplémentaires !!

-Dossier bilan de l'enquête préalable

Ce qui est prévu : Un avant-projet sommaire a été réalisé. Suite à la concertation préalable, les études d'avant projet détaillé seront lancées.

Extraits du dossier bilan concertation préalable tyroliennes , document élaboré par Jean-Luc Lhémanne Conseil 11 Juillet 2019 (mari de Mme Lhémanne, responsable des grand projets à la mairie du tampon !!!!!!!!!)

1 Les décisions du maître d'ouvrage suite à la concertation préalable

- Poursuite de l'information de la population (réunions publiques, communiqués de presse, mise à jour régulière du site internet de la ville du Tampon)

- Prise en compte des remarques et suggestions des participants à la concertation

Entre la phase de concertation préalable et celle de l'enquête publique, dans un contexte de transparence, il est proposé à la municipalité de poursuivre l'information du public par le biais de réunions publiques, de communiqués de presse, de la mise à jour régulière du site internet de la ville du Tampon concernant ce projet.

2 ans et demi plus tard nous n'avons encore aucune information supplémentaire sinon la réduction des longueurs des tyroliennes (850 m et 550m)

2 LES SPECIALISTES !!!!!!!!!

A de nombreuses reprises et suite à des questions bien précises, les réponses du porteur du projet font référence à des spécialistes mais aucun renseignement n'est donné sur ces études des spécialistes

Nous demandons donc ces renseignements et nous vous livrons quelques exemples :

***FAISABILITE** : « ce sont près de 311 000 véhicules qui transitent chaque année par Bourg Murat, représentant un potentiel important de fréquentation ». Aussi, « la collectivité a décidé de concrétiser cet ensemble de tyroliennes sur la base des études **préliminaires de plusieurs spécialistes qui ont démontré la faisabilité, l'intérêt et l'opportunité de l'opération** »

***EMPLOIS** « Une personne a indiqué dans le registre que« les emplois que l'on fait miroiter aux jeunes ne sont pas pérennes ». A ce sujet, les intervenants de la mairie ont expliqué lors de la réunion publique que ces emplois « seront dépendants de l'activité saisonnière de l'équipement**. Les spécialistes consultés lors de la phase d'études de faisabilité ont tablé sur** une exploitation pendant 8 mois sur 12 ».

***METEO**/ « Ce sujet a été abordé lors de la réunion publique du 3 juillet 2019, pour lequel des éléments de réponse ont été apportés : « **Les spécialistes en charge des études de faisabilité** puis de la conception/ réalisation ont pris en compte ce facteur, qui ne représente pas une contrainte majeure. »

***ECONOMIE** : « Concernant la question de la rentabilité du projet, il convient de noter que le compte-rendu de la réunion publique du 3 juillet annexé au présent bilan apporte les éléments de réponse suivants : »

« Des études préliminaires de plusieurs spécialistes ont démontré la faisabilité, l'intérêt et l'opportunité de l'opération ainsi que la rentabilité de celle-ci, qui est atteinte sur la base d'une ouverture de 6 mois par an, à minima. Il est prévu dans le cadre de ce projet une ouverture de la structure 8 mois par an. »

« Cette concertation et les questions posées lors de la réunion publique du 3 juillet 2019 mettent en exergue le besoin d'informations de la population pour se voir expliquer les impacts du projet. Il est demandé à la municipalité « plus d'informations ».

Compte tenu de toutes ces questions sans réponses depuis le conseil municipal du 20 juillet 2019, à 8 mois de l'enquête publique, nous demandons un rendez vous avec monsieur le maire et une réunion publique

Le bureau collégial